



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du 1 février 2016

Délibération n° 2016-0950

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Développement du compostage domestique - Attribution d'une subvention à l'association Les Compostiers pour son programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Charles

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 19 janvier 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 3 février 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Grivel, Guillard, Guimet, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Llung), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Corsale (pouvoir à Mme Laval), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Gouverneyre (pouvoir à M. Colin), Hamelin (pouvoir à M. Compan), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 1 février 2016****Délibération n° 2016-0950**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Développement du compostage domestique - Attribution d'une subvention à l'association Les Compostiers pour son programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 janvier 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**Contexte**

Par délibération n° 2011-2422 du 12 septembre 2011, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon, à laquelle s'est substituée la Métropole de Lyon, approuvait un objectif de réduction des déchets à la source de 15 % à l'horizon 2030. De plus, la Métropole de Lyon est lauréate de l'appel à projet territoire "zéro déchet, zéro gaspillage" de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Dans ce cadre, les actions en matière de compostage des déchets se poursuivent pour l'année 2016.

La Métropole met en œuvre des actions sur la thématique du compostage au sens large (collectif, individuel et jardinage au naturel), avec un accent particulier sur le compostage partagé. Ces actions sont réalisées en partenariat avec l'association Les Compostiers qui accompagne, entre autres, la mise en place de sites de compostage partagé en pieds d'immeubles et de quartiers sur le territoire de la Métropole de Lyon.

L'accompagnement des sites de compostage dans les écoles est, quant à lui, assuré via un marché public attribué à l'association Trieves Compostage et Environnement. La Métropole subventionne également les porteurs de projets pour financer l'acquisition du matériel de compostage.

L'ensemble de ce dispositif est amené à être simplifié, c'est pourquoi une réflexion est en cours sur un nouveau cadre, notamment par voie de marché public, portant sur l'ensemble des prestations d'accompagnement, de formation et de fourniture du matériel des sites de compostage partagés (restauration collective, pieds d'immeubles et de quartiers).

Afin d'assurer la continuité du service rendu aux usagers durant la première partie de l'année 2016 et en attendant le futur cadre qui devrait être mis en place mi-2016, il est proposé au Conseil de poursuivre le partenariat avec l'association Les Compostiers pour une durée de 6 mois.

Cette association lyonnaise est engagée dans le développement et la démocratisation du compostage en ville. Elle cherche à initier un changement durable des comportements des citoyens en faveur de cette pratique éco citoyenne qu'est le compost. Elle bénéficie, de fait, d'une riche expérience sur la question du compostage à Lyon, d'un savoir-faire, d'une proximité avec les habitants et d'une bonne connaissance des enjeux et des freins au développement du compost sur le terrain. Ces compétences et ce rôle facilitateur dans la diffusion du compost en milieu urbain ont vocation à servir et à accompagner les politiques publiques de gestion des déchets. L'association intervient auprès des habitants et propose des conférences tout public, participe à des journées dans le cadre d'événementiels, crée et développe des outils pédagogiques, initie et développe la mise en place de sites de compostage partagé.

**Objectifs**

L'association Les Compostiers, qui contribue directement au développement du compostage domestique sur le territoire de la Métropole et, plus indirectement, à la sensibilisation des habitants à la réduction des déchets à la source, participe aux objectifs de la Métropole de Lyon en matière de réduction des déchets.

### Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015

En 2015, l'association Les Compostiers a mis en œuvre le programme d'actions suivant :

1° - La participation à des opérations de sensibilisation au compostage en milieu urbain, afin de sensibiliser les habitants de la Métropole de Lyon au compostage en animant 15 stands sur des manifestations locales et en organisant une journée portes ouvertes du compostage,

2° - La mise en place de 11 nouveaux projets de compostage partagé en 2015 et le suivi des projets initiés sur l'année 2014,

3° - L'approvisionnement en broyat des sites de compostage partagé qui le nécessitent sur le territoire de la Métropole de Lyon.

### Programme d'actions pour 2016 et plan de financement prévisionnel

L'association Les Compostiers propose le programme d'actions suivant au titre de 2016 :

1° - La préparation d'une dizaine de nouveaux projets de compostage partagés (recensement des porteurs de projets, étude de faisabilité et accompagnement jusqu'à la validation du projet par l'organe décisionnel du porteur de projet),

2° - Assurer le suivi des sites existants, leur valorisation via les portes ouvertes du compostage partagé ainsi que leur maintenance pour l'ensemble des sites existants sur le territoire de la Métropole de Lyon,

3° - Assurer la logistique d'approvisionnement en broyat pour l'ensemble des sites de compostage partagé le nécessitant sur le territoire de la Métropole de Lyon,

4° - La mise en place d'une formation de 20 guides composteurs et l'organisation de 2 sessions de formation de référents en lien avec la préparation des 10 nouveaux projets de compostage partagé.

Le plan prévisionnel de financement est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
information et sensibilisation au compostage	8 290	vente des prestations	3 085
formation et animation des réseaux	3 651	adhésions	300
développement du compostage collectif de proximité	25 944	subvention Métropole de Lyon	17 500
		subvention Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)	2 000
		financement participatif	3 000
		État (emplois aidés)	12 000
<b>Total</b>	<b>37 885</b>	<b>Total</b>	<b>37 885</b>

Pour soutenir ce programme, il est proposé d'attribuer à l'association Les Compostiers, au titre du programme d'actions 2016, une subvention d'un montant de 17 500 € (35 000 € attribués en 2014). Une convention d'objectifs définissant les engagements de chacune des parties devra être signée ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 500 € au profit de l'association Les Compostiers pour la mise en œuvre du programme d'actions 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Les Compostiers définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 7211 - opération n° 0P25O2481.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 3 février 2016.**